

# Colère de l'Égypte après l'adoption au Parlement européen d'un texte sur les droits de l'homme

2008-01-18

LEMONDE.FR avec AFP - 17.01.08

A quelques jours d'une rencontre bilatérale qui s'annonce désormais houleuse, les députés européens ont adopté, jeudi 17 janvier, un texte critiquant la situation des droits de l'homme en Égypte, malgré les menaces émanant du Caire.

Le texte, soutenu par la quasi-totalité des groupes politiques du Parlement à Strasbourg, appelle notamment à *"la libération immédiate d'Ayman Nour"*, ancien adversaire du président Hosni Moubarak à la première présidentielle pluraliste de 2005, condamné quelques mois plus tard à cinq ans de prison pour falsification de documents. Le Parlement européen exige également *"qu'il soit mis un terme à tous types d'actes de torture et de mauvais traitements"*, en particulier à l'égard des *"minorités religieuses, comme les Coptes, les Bahais et les Chiïtes qui continuent à être tristement paralysés par les chaînes de l'isolation sectaire et du fondamentalisme"*.

## RÉACTION "COMPLÈTEMENT DISPROPORTIONNÉE"

Avant même son adoption, cette résolution avait provoqué la colère des autorités égyptiennes. Jeudi matin, le ministre des affaires étrangères égyptien avait convoqué les vingt-sept ambassadeurs des pays de l'Union européenne pour leur exprimer le *"refus absolu de l'Égypte au projet de résolution au Parlement européen"*. Pour sa part, le président du Parlement égyptien, Fathi Sour, avait menacé de *"rompre les relations du Parlement égyptien avec le Parlement européen"*.

Mais les eurodéputés ne se sont pas laissés intimider. Le coprésident du groupe Vert au Parlement, Daniel Cohn-Bendit, a revendiqué le droit du Parlement de *"critiquer la situation des droits de l'homme en Égypte, à Guantanamo ou ailleurs"*. La présidente de la sous-commission aux droits de l'homme, Hélène Flautre, a elle regretté une réaction *"complètement disproportionnée"* devant un texte basé sur des *"engagements auxquels l'Égypte à elle-même souscrit en matière de droits de l'homme"*.

Les critiques des parlementaires risquent cependant de peser sur la réunion prévue les 23 et 24 janvier au Caire avec une délégation de la Commission européenne dans le cadre du récent accord de voisinage UE-Égypte, où la question des droits de l'homme doit notamment être abordée.

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3210,36-1000707,0.html?xtor=RSS-3208>

